



focus

Les sites marginaux, au lieu d'être considérés comme un problème, pourraient répondre à une demande en pleine croissance de matières premières végétales © GELGAS SUR STOCKSNAP

4 ans

La durée du projet,
de juillet 2018
à juin 2022.

1,9 M €

Le coût total du projet
Interreg New-C-Land.

957 766 €

Le montant du financement
européen (Feder).

SOLS. QUELLE NOUVELLE VIE POUR LES SITES MARGINAUX ?

Reconquérir les sites délaissés en encourageant la production de biomasse végétale à des fins non alimentaires. C'est l'objectif du projet transfrontalier New-C-Land, dont le lancement a eu lieu la semaine dernière à Lille (59).



LAURA BÉHEULIÈRE

Sites abandonnés, contaminés, à faible productivité ou encore sites marginaux temporaires... la liste des zones « sinistrées » dans la région et chez nos voisins belges est longue. Une conséquence de plus de 200 ans d'industrialisation. Et si ces sites, au lieu d'être considérés comme un problème, pouvaient être la solution ? Ils pourraient, en tout cas, permettre de répondre à une demande en pleine croissance de matières premières végétales. Sans concurrence avec la production destinée à l'alimentation, puisque ces sites, la plupart du temps, ne peuvent pas en recevoir.

C'est en tout cas le pari (fou ?) du projet New-C-Land, qui rassemble une dizaine de partenaires* du Nord de la France, de Wallonie et de Flandre. Il s'agit d'un projet Interreg, soutenu par des fonds européens. Il a pour objectif de valoriser ces sites marginaux par la production de biomasse végétale transformée en énergie ou en matière première. Son lancement officiel a eu lieu le jeudi 14 mars à Lille (59).

DÉVELOPPEMENT DE LA BIOÉCONOMIE

Si aujourd'hui certains projets de valorisation de terres marginales ont déjà vu le jour dans chacune des régions concernées (lire ci-contre), cela reste « trop

fragmenté » pour Evi Michels, de l'Université de Gand, qui estime qu'il faut désormais « coopérer », par-delà les frontières. « Il est crucial aujourd'hui de considérer les espaces pouvant accueillir des cultures afin de subvenir aux besoins futurs et de soutenir les filières de valorisation de la biomasse présentes en zone transfrontalière, peut-on lire dans un communiqué. Le projet New-C-Land contribue au développement de cette bioéconomie. »

L'ambition est d'utiliser cette biomasse à des fins énergétiques (dans des chaudières spécifiques ou à travers la méthanisation), dans les biocarburants, l'écoconstruction ou encore la chimie, pour, à terme, « réduire notre dépendance aux ressources fossiles ».

Pour les acteurs du projet, trois types de plantes sont intéressants pour ces différentes utilisations : les végétaux ligneux (saules, aulnes, peupliers, robiniers), les végétaux lignocellulosiques (miscanthus, chanvre) et les végétaux herbacés (brassicacées, poacées, fabacées).

MAINTENIR UNE ACTIVITÉ AGRICOLE

Répondre à la demande de biomasse n'est, bien sûr, pas l'unique enjeu de ce projet : dépolluer des sols contaminés et maintenir une activité agricole sur des sites censés être condamnés sont deux axes majeurs. New-C-Land devrait

ainsi permettre d'apporter un soutien à tous les acteurs concernés par les sites marginaux. Gestionnaires, entreprises, agriculteurs, citoyens ou pouvoirs publics qui se sentent concernés sont d'ailleurs appelés à se rapprocher de l'équipe New-C-Land.

Pour l'instant, l'inventaire des sites marginaux transfrontaliers est en cours. Des outils d'aide à la décision sont également en train d'être élaborés ; ils devraient permettre de définir, selon les cas, l'espèce la mieux adaptée, ou encore la valorisation la plus intéressante. Un gros point noir reste toutefois à gommer : que deviennent les métaux présents dans le sol après l'implantation d'une culture ? « Nous n'avons pas de réponse précise, confesse Erik Meers, professeur à l'Université de Gand. Cela dépend des sites, des métaux et des plantes. Certaines les absorbent, d'autres les rejettent. » À terme, l'objectif est de mettre en place dix projets d'implantation de biomasse végétale entre le Nord de la France et la Belgique. ●

* Les partenaires du projet : Interreg, Ovam, Wallonie, province de Flandre occidentale (financeurs), Atrasol, chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, préfecture de la Région Hauts-de-France, Gembloux Agro-bio Tech- Université de Liège, Inagro, Ineris, Isa Lille, Yncréa, laboratoire génie civil et géo-environnement Lille Nord de France, Université de Gand, Valbiom (opérateurs).

INFO PRATIQUE

Contact : info@newcland.eu



Congrès Intersol à Lille

Les 26, 27 et 28 mars, Lille accueillera la 18^e édition du congrès international Intersol sur les sols, les sédiments et l'eau. Sur le thème « sites pollués et friches, risques et opportunités d'une nouvelle économie », il permettra d'aborder six grands thèmes à travers de nombreuses conférences : comment transformer les risques en opportunités ? Comment communiquer sur le foncier recyclé ? Innovations techniques et organisationnelles. Aménagement durable des territoires. Analyses et gestion des données liées au foncier dégradé. Comment maîtriser ou adapter les coûts liés à la requalification du foncier selon les usages prévus ?

Les 26, 27 et 28 mars à l'espace Inkermann-Châtillon (5 rue, Gauthier de Châtillon, Lille), inscription sur le site www.intersol.fr



Projet de production d'huiles essentielles : des résultats encourageants

Parmi les nombreux projets qui voient le jour sur le site de Meta-leurop, il y a aussi Phyteo, né en 2017 et soutenu par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). C'est l'unité de chimie environnementale (Uceiv) de l'Université du littoral-Côte-d'Opale qui est à l'origine du projet.

Celui-ci a pour objectif de tester la production d'huiles essentielles à partir de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, cultivées sur des parcelles contaminées de Metaeurop. Et ainsi maintenir l'activité agricole sur le site.

Deux hectares d'essais ont été mis en place in situ (ainsi que deux hectares témoins sur un site non pollué). Trois types de plantes ont été testés : l'angélique, la coriandre et la sauge sclarée. Deux récoltes ont déjà eu lieu. « Les rendements correspondent à ce qui était attendu, révèle Anissa Lounes Hadj Saharaoui, coordinatrice du projet. La contamination n'a pas eu d'effet négatif sur le développement des plantes. »

Des essais de distillation ont été réalisés dans la distillerie Ferrant PHE, située à Rodelinghem (62). Les résultats sont prometteurs : « Les huiles ne sont pas contaminées, elles sont de bonne qualité », assure la chercheuse.

Une étude économique est en cours, menée par la chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, afin de déterminer la viabilité d'une telle production. La Direction régionale de l'alimentation (Draaf), l'Institut national de l'environnement et des risques (Ineris) ainsi que le laboratoire Territoires, villes, environnement et société (TVES) et le collectif d'agriculteurs Agriculture et enjeux de territoire, sont également partenaires. LAURA BÉHEULIÈRE